

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

COMP/M.5667 – ACE / FTQ / FSI / MECACHROME

SECTION 1.2

Description of the concentration

L'opération envisagée consiste en la souscription par AEROFUND et AEROFUND II (FCPR gérés par la société de gestion ACE MANAGEMENT), le FTQ et le FSI agissant par l'intermédiaire de la société commune MECA DEV SAS, de la totalité du capital de MECACHROME INTERNATIONAL INC., société de droit canadien dont le capital aura été préalablement ramené à zéro à l'issue d'une procédure dite « C-36 » au Canada devant la chambre commerciale de la Cour Supérieure (Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies ("LACC"), L.R.C. 1985, Ch. C-36).

MECACHROME INTERNATIONAL INC. détient elle-même directement et indirectement 100% des titres des sociétés françaises MECACHROME FRANCE SAS et MECACHROME SAS.

Le Groupe MECACHROME intervient dans la conception, l'ingénierie, la fabrication et l'assemblage de composants complexes de haute précision, destinés principalement aux industries de l'aéronautique et de l'automobile et accessoirement à certains équipements industriels de haute technicité.